

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

MARDI 18 AVRIL 1916

Les voyageurs qui reçoivent l'autorisation de sortir du pays ou d'aller dans la région dite de l'étape (Flandres) ne peuvent avoir sur eux ou dans leurs bagages, sous peine de 4.000 marks d'amende, ni communications écrites, ni imprimés quelconques, en dehors de leurs papiers d'identité et passeports. Aucune lettre donc, aucun billet de commande, aucune facture, aucun journal, aucun livre. Celui qui veut emporter des papiers d'affaires doit demander une autorisation spéciale. Cet arrêté est collé sur nos murs le jour même où le chancelier de l'Empire, faisant au Reichstag allusion à la Belgique, déclare aux applaudissements de l'assemblée « *que l'Allemagne favorise de tout son pouvoir la reprise des affaires et la vie normale dans ce pays si éprouvé* ».

Un autre arrêté ordonne le recensement agricole de toutes les terres cultivées, cultures de froment d'hiver et d'été, seigle, méteil, épeautre, orge, escourgeon, avoine, sarrazin, féveroles, pois,

lin, colza, tabac, houblon, chicorées à café, betteraves à sucre et fourragères, carottes, navets, pommes de terre, trèfle, luzerne, graminées, plantes fourragères et, en outre, des prairies fauchées, des prairies et vergers pâturés. Plus un brin d'herbe ne sera mangé hors du contrôle allemand.

Les gouverneurs militaires peuvent ordonner la saisie des arbres non abattus, soit isolés, soit dans les forêts. Il n'y a pas de droit personnel ou de propriété privée qui tienne. Dès la remise de l'avis de saisie le propriétaire perd le droit de disposer de ses arbres. Si, par vente ou autrement, il dispose du bois saisi, il sera puni de cinq années d'emprisonnement ou 20.000 marks d'amende.

Est-il étonnant que dans l'atmosphère de la nation il y ait présentement une accumulation effrayante d'électricité ? D'aucuns se plaignent d'avoir dû vivre cette période. Assurément, elle n'est pas gaie, mais qui en a vécu de plus intéressantes ? Voici vingt mois que notre sang a la température de la fièvre, et, dans ce bouillonnement continu de notre être, nous vivons deux vies, celle de la haine et celle de l'amour. Nous les vivons puissamment, haïssant, presque avec férocité, un peuple qui nous martyrise alors que nous ne lui avons jamais fait le moindre mal, aimant plus qu'autrefois nos compatriotes malheureux et nous appliquant à les soutenir par mille initiatives ingénieuses. Au milieu de tant de

tristesses et d'angoisses, on éprouve finalement, comme le remarque Sarcey dans son journal du siège de Paris (1), je ne sais quel contentement «*d'avoir vu ça* ». On ressent comme un mystérieux plaisir à être témoin d'événements si prodigieux que peu de siècles en ont vu de pareils, et à pouvoir dire qu'on a une place, si modeste soit-elle, dans une gigantesque épopée. C'est une âpre jouissance, mais qui n'est pas commune.

(1) Francisque **Sarcey** ; ***Le Siège de Paris*** ; Paris, Nelson éditeurs ; 1871, 365 pages.
<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206999b.pdf>